

Risque et prospective

Que la prospective ait une origine militaire « dure », comme aux Etats-Unis ou, au contraire, une origine civile, planificatrice et quelque peu « molle », comme en France, elle a pour rôle de présenter des tableaux de l'avenir à long terme, de manière à ce que la société puisse anticiper certains risques et autant qu'il soit possible, les éviter ou se préparer à en pallier les conséquences. La situation actuelle est particulièrement critique : elle remet en question le concept ancien de défense au profit d'une conception plus globale de la sécurité.

par Thierry GAUDIN*

La nécessité biologique

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, le 27 avril 2006, Stanislas Dehaene conclut que « le mental n'arrête pas de ressasser le passé pour mieux anticiper le futur », constatant ainsi l'inlassable fonction anticipatrice de l'activité cérébrale. Il est tentant de relier cette « finalisation » du mental au constat selon lequel (de Darwin à Gould) l'anticipation est un avantage, en termes de survie.

Les philosophes se sont épuisés à tenter de penser la pensée : cet effort de l'esprit pour se saisir lui-même est sans doute inévitable, mais il sera toujours inachevé. C'est pourquoi je propose de nous appuyer sur une base plus solide. Ce qu'on appelle pensée est une fonction des êtres vivants, donc un produit de l'évolution, comme le suggère Claude Kordon (1). Autrement dit, si la sélection naturelle favorisait les êtres qui ne pensent pas, alors ceux qui pensent n'auraient pas survécu à la concurrence des premiers, et il n'y aurait pas d'êtres pensants : c'est donc que la pensée joue un rôle dans l'évolution.

Ce rôle est bien facile à comprendre : la pensée permet aux individus de « se préparer à » ce qui risque de leur arriver, et donc d'explorer, en imagination, les possibles et leurs liens, et de comprendre (au sens de « prendre ensemble ») les intentions et les mouvements. De ce point de vue, la pensée est **ontologiquement anticipatrice**.

Je propose même d'aller jusqu'au bout de cette logique et de prendre comme définition de la pensée « le processus par lequel un être individué se prépare à ».

Dès lors, l'être en question n'est pas nécessairement un être humain. Ce peut être un animal, ou encore un être collectif : dans le langage courant, on fait comme si les entreprises, les Etats ou les ONG pensaient, comme s'ils étaient dotés d'une personnalité comparable à celle des humains. Pourquoi ne pas accepter qu'ils sont dotés d'une forme de pensée, quand bien même cette forme serait assez différente de celle des personnes humaines. Cette approche doit évidemment comporter toutes les nuances nécessaires, car, à l'intérieur d'une même institution, se constituent des

sous-ensembles, plus ou moins informels, qui sont, chacun, porteurs de pensées différentes.

Cette fonction anticipatrice, du fait qu'elle s'est construite dans le contexte de l'adaptation à la survie, consiste donc à anticiper les dangers et les opportunités. La perception des risques est, de ce fait, une des fonctions fondamentales de la pensée. C'est ce que Jean-Pierre Dupuy a développé, sous la dénomination de « catastrophisme éclairé ». Il ne faut pas pour autant oublier la fonction symétrique qu'est la perception des opportunités. En outre, ces fonctions doivent être déclinées dans le temps, depuis le réflexe instinctif immédiat jusqu'à la vision, lentement mûrie, du futur éloigné, relevant du registre de la prospective, qui apparaît ici comme la réalisation la plus élaborée (et aussi la plus difficile) de la pensée.

Qu'est-ce que la prospective ?

On peut définir la prospective comme « la construction d'un discours rationnel sur l'avenir ». Ici, le mot « rationnel » signifie seulement : « qui ne soit pas en contradiction avec les lois de la nature et les constats scientifiques, y compris ceux des sciences sociales ». Nous sommes tous, implicitement, prospectivistes : lorsque nous choisissons les grandes orientations de notre vie (telles que les études, l'emploi, le lieu de résidence...), nous saisissons, certes, les occasions qui se présentent, mais celles-ci ne prennent sens qu'en fonction d'une certaine représentation de l'avenir, le plus souvent implicite, instinctive et perceptive, en fonction des dangers et des opportunités.

La prospective consiste à passer de cette approche instinctive à une vision plus élaborée, en faisant appel à une documentation, en recueillant des avis pertinents, puis en élaborant (en général à plusieurs) des représentations de différents avènements possibles (les *futuribles* de Bertrand de Jouvenel).

Le mot « prospective » était à l'origine un adjectif. On doit à Gaston Berger (1896-1960), qui fut successivement chef d'entreprise, philosophe et haut fonctionnaire, de l'avoir

substantivé (2), en même temps qu'il en développait la pratique. Il introduit ce mot dans le constat suivant :

« Notre civilisation s'arrache avec peine à la fascination du passé. De l'avenir, elle ne fait que rêver et, lorsqu'elle élabore des projets qui ne sont plus de simples rêves, elle les dessine sur une toile où c'est encore le passé qui se projette. Elle est rétrospective, avec entêtement. Il lui faut devenir **prospective**. » (3)

Quand on la lit attentivement, cette citation surprend. On pourrait l'interpréter naïvement comme un appel à l'oubli : « du passé faisons table rase », comme dit un hymne célèbre, « L'Internationale ». Or, en tant que philosophe, Gaston Berger ne pouvait refuser les leçons de l'Histoire, ni la continuité des mœurs.

Mais il stigmatise une certaine paresse de l'esprit consistant à considérer le passé comme un décor fixe, destiné à rester tel qu'il est, alors qu'il a précédemment connu de profonds mouvements. C'est donc en rupture avec la tendance persistante à prendre des décisions en se référant à un contexte supposé immuable qu'il pose la nécessité de la prospective, qui est donc un point culminant de la pensée anticipatrice...

On voit aussi, à travers cette citation, que le prospectiviste est voué à la position inconfortable de celui qui dérange les idées reçues, refuse le prêt-à-penser et oblige à se poser des questions.

Depuis l'Antiquité, le discours sur le futur a toujours fait l'objet d'une demande soutenue. Il s'agissait, si l'on en croit les informations disponibles sur les oracles de Delphes, d'anticiper surtout l'issue des batailles. C'est là un risque particulier : celui des affrontements militaires. On dit que les pythies étaient d'ailleurs secondées dans leurs transes par des prêtres disposant de filières de renseignement performantes... Même si les méthodes et les démarches présentent ainsi certains points communs avec le monde moderne, la demande était alors satisfaite au moyen de techniques dites de divination. Ce mot « divination » signi-



© Luisa Ricciarini/LEEMAGE

« Depuis l'Antiquité, le discours sur le futur a toujours fait l'objet d'une demande soutenue. Il s'agissait, si l'on en croit les informations disponibles sur les oracles de Delphes, d'anticiper surtout l'issue des batailles ». « Oreste consultant l'oracle d'Apollon à Delphes », haut-relief de marbre provenant d'Herculaneum, 1^{er} siècle, Museo Archeologico Nazionale, Naples.

fic, de par son étymologie, une activité procédant du divin. Le « devin » accédait, par et pour ses prédictions, à un statut proche de la prêtrise.

Plus tard, au Moyen-Orient comme en Europe occidentale, la fonction prédictive a été captée progressivement par les religions, sous les formes de la prophétie et de l'eschatologie. Puis lorsque, au « Siècle des Lumières », l'influence des religions diminua, au profit de celle de la science, les récits du futur s'inspirèrent davantage des évaluations et des concepts scientifiques.

La prospective est-elle pour autant, « scientifique » ? Certes non ! Elle utilise les résultats de la science et revendique une rationalité, mais ce n'est pas une

science : c'est une technique cognitive.

À chaque époque, la demande est satisfaite par une offre ajustée aux critères de crédibilité en vigueur (4). Quand la religion domine, les récits du futur s'expriment dans un style religieux. Quand la science devient plus crédible, ils s'expriment en langage scientifique, car les auteurs mettent tous les atouts de leur côté pour être entendus.

Méthodes

Sans doute du fait de son imprégnation par le contexte scientifique et cartésien, la littérature prospective a produit d'abondants discours sur les méthodes. Je n'insisterai pas sur ce point, car l'utilisation d'une méthode ne me paraît pas en mesure de garantir la qualité du travail. Bien souvent, même, les méthodes servent d'alibi à des démarches conformistes, qui ne font que conforter la somnolence des organisations.

Néanmoins, sans insister sur le sujet, je signalerai les trois étapes méthodologiques principales :

✓ le recueil des informations pertinentes : cela se fait souvent, non seulement par la préparation de dossiers documentaires, mais aussi par la consultation d'experts. C'est ce que l'on appelle couramment un « delphi », par allu-

sion à la pythie de Delphes, les experts étant identifiés ici à des pythies ;

- ✓ les travaux de groupe, qui ressemblent souvent à des séances de créativité, soit pour énumérer, puis discriminer les facteurs pertinents d'évolution, soit pour construire des scénarios, c'est-à-dire des mises en récit des avenir possibles ;
- ✓ la (ou les) synthèse(s), qui s'élabore(nt) en petit comité et consiste(nt) à dégager les clefs de lecture pertinentes. C'est un travail difficile, qui peut très bien ne pas aboutir. Il suppose une lecture de l'Histoire et aussi de porter son attention non seulement sur la continuité (les **tendances lourdes**), mais aussi sur les ruptures, lesquelles ne sont visibles au présent qu'à travers des « **signaux faibles** », qu'il faut accepter de détecter et d'interpréter.

Dans la prospective (*foresight*) pratiquée au niveau international, on distingue les signaux faibles (*weak signals*) et les « cartes sauvages » (*wild cards*). Récemment, la Commission européenne a lancé une étude, intitulée « iKnow », pilotée par l'Université de Manchester (5) pour recenser, cartographier et mettre en ligne sur un site Internet les *wild cards* et les *weak signals*. Alors que les signaux faibles sont des tendances déjà observables, les *wild cards* sont des surgissements « sauvages » qui ne sont annoncés par aucun signe détectable, mais qui pourraient se produire. L'exemple emblématique d'une *wild card* est l'effondrement des tours du World Trade Center de New York, le 11 septembre 2001.

L'équipe iKnow a esquissé une liste de près de 80 *wild cards*, parmi lesquelles on trouve :

- ✓ des centrales nucléaires de petite taille, pour satisfaire des demandes d'énergie privées ;
- ✓ des guerres néo-tribales dans les villes ;
- ✓ l'effondrement du réseau Internet ;
- ✓ la disparition de la moitié des plus grandes compagnies dans les 5 ans, victimes de la concurrence de l'économie libre (*freenomics*) ;
- ✓ l'effondrement de la protection sociale, entraînant la pauvreté des personnes âgées.

Ces exemples font ressortir un aspect essentiel de la démarche prospective : il lui faut absolument obliger l'esprit à sortir de ses cadres habituels de pensée. Le travail prospectif exige de se transporter, en imagination, dans un contexte différent, perçu, au départ (mais pas nécessairement à l'arrivée) comme peu probable, et d'y décliner les possibles. Dans ce mouvement, la prospective est souvent à l'opposé du *wishful thinking* (« prendre ses désirs pour des réalités ») pratiqué par la « pensée positive ».

Prospective dure et prospective molle

Au cours de la Seconde guerre mondiale, les dirigeants américains, notamment le ministère de la Défense (DoD), prennent conscience du fait qu'un tournant dans l'histoire de la guerre a été franchi et que celle-ci ne sera plus jamais comme avant.

Afin de comprendre les évolutions futures, les possibilités diverses et les risques que recèlent les nouveautés appa-

raient lors du conflit mondial (radars, troupes aéroportées, déplacement des champs de bataille, arme nucléaire, etc.), l'état-major décide, dès 1945, de mener les premières études à caractère réellement exploratoire, que l'on définit aujourd'hui comme « prospectives ».

À partir de là, l'étude du futur (*future study*) est rationalisée, diffusée, institutionnalisée (création de la *Rand Corporation*) et portée par des personnages médiatiques tels qu'Hermann Kahn.

Deux courants naissent de ce mouvement :

- ✓ celui, très imaginaire, du « *what if ?* » (« que se passerait-il si ? »), qui anticipe les événements les plus improbables. Cela donna, par exemple, naissance au programme « Watch » d'anticipation de la chute d'une météorite de grande dimension ;
- ✓ celui, plus pragmatique, décrit par le sigle « SWOT » (*Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats*) (6), qui prend d'abord en considération la configuration estimée la plus probable, à laquelle il faut se préparer en fonction de ses propres atouts et faiblesses en tant qu'organisation. Il s'agit de déterminer ce qui, dans le futur, constitue des opportunités ou des menaces.

Ainsi, depuis la Seconde guerre mondiale, les *futurists* américains se sont orientés en fonction des besoins issus très directement de la préparation des décisions. Ils ont travaillé sous contrat du ministère de la Défense (DoD), principal acteur économique des Etats-Unis, ainsi que pour des entreprises et d'autres administrations.

Leur approche, cohérente avec la culture libérale (et prédatrice !) anglo-saxonne, s'inspire implicitement d'une vision dite darwinienne (en fait, spencérienne) de la société, dans laquelle dominent les intérêts particuliers en lutte pour leur survie (*struggle for life*).

En France, le courant de pensée né avec Gaston Berger a aussi affiché que la prospective était destinée à éclairer l'action. Mais, au lieu de s'attacher à des intérêts particuliers, d'entreprise ou même d'Etat, elle a toujours maintenu une inspiration humaniste, un penchant pour l'intérêt général, non seulement celui de la France, mais aussi celui de l'Europe, du monde et, plus globalement, de l'espèce humaine, suivant en cela le courant humaniste des Lumières du XVIII^e siècle.

Cette préoccupation éthique est déjà présente chez Gaston Berger (7) : il recommande en effet une discipline du sujet. Celui-ci doit être à la fois engagé (car la fonction de la prospective est de préparer l'action) et dégagé (car sa pensée doit rester aussi objective que possible et, pour cela, une certaine mise à distance est nécessaire). A ses yeux, cette mise à distance est un des quatre devoirs de l'intellectuel, à côté de la générosité, de la liberté et de la prudence (8).

En 1957, Gaston Berger fonde une association, le Centre International de Prospective (9). Les personnes qu'il réunit alors autour de lui occupent, pour la plupart, des postes de responsabilité très importants (10). Il s'agit donc d'une institutionnalisation de la prospective, qui sera poursuivie par le nouveau Commissaire Général au Plan, Pierre Massé, puis reprise par Jérôme Monod lors de la

création (en 1963) de la Délégation à l'Aménagement du Territoire.

Ainsi, les années 1960, avec les enseignements de Jean Fourastié au Conservatoire National des Arts et Métiers, les écrits de Louis Armand et la création de l'association Futuribles par Bertrand de Jouvenel (11) constituent pour la France un « temps des fondations (12) », dont les travaux sont encore dans toutes les mémoires, que ce soit au niveau national ou dans les régions, avec les premiers « Livres blancs (13) ».

Néanmoins, durant ces années-là comme par la suite, la planification est souvent restée au stade des vœux. Les féodalités traditionnelles (le ministère des Finances, notamment), décisionnaires en dernier ressort, ne souhaitent aucunement que leur liberté de manœuvre et leur pouvoir régaliens fussent contraints en quoi que ce fût par des engagements préalables.

De manière un peu provocante, je qualifierai ces deux orientations de la prospective, l'américaine (militaire, basée sur « *what if?* » et « SWOT ») et la française (orientée vers la concertation, la planification indicative et l'aménagement) de prospective dure et de prospective molle.

Le tournant mondial des années 1970

En 1970, paraissent deux textes de prospective qui anticipent un changement profond de la vision de l'avenir du

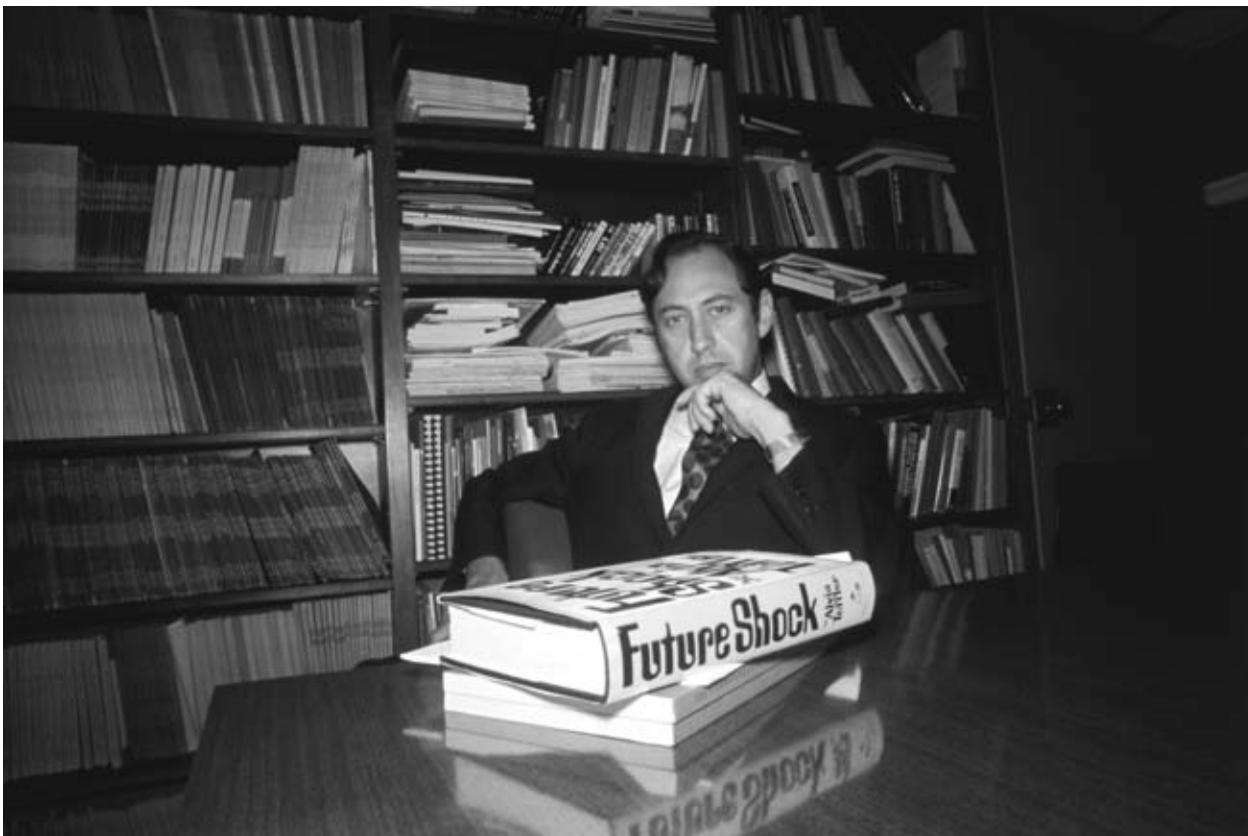
monde et manifestent l'impératif d'un retour vers la prospective « dure » :

– *Le premier est le rapport du Club de Rome*, inspiré par un « modèle » mathématique mondial dû à Forrester et Meadows et publié sous le titre « *Limits to growth* (14) ». En fait, ce texte énonçait une idée simple, presque évidente, mais en contradiction avec la pensée dominante de l'époque : les ressources naturelles sont limitées et l'espèce humaine ne pourra pas continuer à les consommer éternellement de manière exponentielle, comme font mine de le croire les économistes de la croissance.

Le débat théorique ne portait pas sur la croissance en tant que telle, car, depuis Malthus (15), on sait que toute population augmente jusqu'à saturer ses moyens de subsistance. Il portait sur la technologie. Hermann Kahn, entre autres, arguait que les limites sont loin d'être atteintes et que le progrès technique permettrait de les repousser bien au-delà de ce qu'indiquait le modèle de Forrester et Meadows.

La critique de Kahn était juste, car ce modèle ignorait les changements techniques. Mais elle ne faisait que repousser les échéances. À partir des chocs pétroliers des années 1973 et 1979, les entreprises et les gouvernements commencèrent à infléchir progressivement leurs pratiques dans le sens d'une plus grande sobriété (16).

Cela fait près de quarante ans que *Limits to growth* est paru, et le dogme de la croissance est toujours là, bien que



© Coll. Bettman/CORBIS

« Toffler parle des nouvelles technologies et de leur influence sur les comportements. Il annonce une nouvelle civilisation où l'on s'organise en réseaux, où les anciennes relations hiérarchiques sont progressivement abandonnées et où l'innovation devient le moteur principal de l'économie ». Alvin Toffler derrière son bureau, présentant son livre « Le choc du futur », New York, le 7 juillet 1970.

de nouvelles manifestations de ses limites se soient faites sentir avec l'effet de serre et le changement climatique. La prise de conscience s'opère très progressivement : le rapport Brundtland (17), promoteur de la notion (bien ambiguë) de « développement durable » et les négociations de Rio, puis de Kyoto et de Copenhague, sont les conséquences édulcorées des idées initiales du Club de Rome. Mais la lenteur de cette prise de conscience et l'absence de décisions concrètes efficaces sont inquiétantes. Dennis Meadows (18) ne cache pas sa déception devant l'irresponsable atonie des politiques.

On peut dire aussi que ce rapport a été le point de départ de l'introduction de la pensée écologique dans la prospective (19). Du fait qu'il risquait d'inspirer des politiques contraignantes, il a suscité la méfiance des milieux industriels, qui y voyaient la menace de nouvelles interventions publiques dans leurs affaires.

— Le second est *Le Choc du futur*, d'Alvin Toffler (1970), qui a été suivi de *La troisième vague* (1980) et de *La richesse révolutionnaire* (2005), où est décrit avec vivacité le passage à la « société de l'information », succédant à l'industrie de masse, taylorienne, puis fordiste, qui avait dominé le XX^e siècle. Alors que le Club de Rome s'intéressait aux consommations massives des ressources naturelles, Toffler parle des nouvelles technologies et de leur influence sur les comportements. Il annonce une nouvelle civilisation où l'on s'organise en réseaux, où les anciennes relations hiérarchiques sont progressivement abandonnées et où l'innovation devient le moteur principal de l'économie.

Mais la perspicacité de Toffler, qui travaille uniquement avec sa femme, Heidi, ne s'arrête pas là : il invente, en effet, le concept d'« hyper-choix ». Dans le nouveau contexte, dit-il en substance, les individus sont tellement sollicités qu'ils ne savent plus quoi choisir. Il y a trop de possibilités différentes et les départager demanderait trop de temps et d'attention. Bien plus, les individus sont soumis à ce que nous appellerions aujourd'hui une surcharge cognitive, qui peut entraîner des troubles psychiques ou, plus généralement, une désorientation. Ce faisant, sans le dire, il remet en cause le fondement de l'économie libérale (20), qui suppose que tous les agents sont parfaitement informés et vigilants.

Le retour de la prospective dure

Il n'empêche que la surveillance des écosystèmes planétaires et du climat ayant considérablement progressé tant sur le plan des moyens techniques (les satellites) qu'en termes de diffusion (Internet), le diagnostic des grands risques du XXI^e siècle est maintenant scientifiquement étayé et mondialement partagé. Ce n'est plus au niveau des États-nations, mais à l'échelle mondiale qu'une série de « *what if?* » est posée et reste jusqu'à présent sans réponse claire. En voici quelques exemples :

✓ **What if 1** : Que se passe-t-il si le niveau des océans monte de plusieurs mètres à la suite de la fonte des glaciers, de celle de la calotte glaciaire du pôle Sud et de la dilatation ? Depuis un demi-siècle, la population a migré

vers les côtes, d'immenses installations portuaires ont été construites et des zones inondables sont recensées sur tous les continents (Hollande, Bangladesh, récifs coralliens du Pacifique...)...

✓ **What if 2** : Que se passe-t-il si un effondrement de la biodiversité se produit ? En plus de l'accélération de l'extinction des espèces, dont le rythme aurait été multiplié par cent depuis le début de la révolution industrielle, certaines espèces ayant un rôle clef dans l'écosystème sont directement menacées. C'est le cas des abeilles, principal insecte pollinisateur, dont la disparition mettrait en péril environ le tiers de l'alimentation de l'espèce humaine. Or, les abeilles sont actuellement menacées à la fois par les insecticides systémiques et par des prédateurs.

✓ **What if 3** : Que se passe-t-il si, en raison d'irrégularités climatiques engendrant, selon les lieux, des ouragans, des sécheresses ou des inondations, le nombre des réfugiés climatiques augmente jusqu'à dépasser la centaine de millions ? Ce processus a déjà commencé. Les ouragans se multiplient. Le plus connu est Katrina, qui a dévasté la Nouvelle-Orléans, démontrant ainsi l'imprévoyance des autorités américaines. Des sécheresses sont apparues en Australie, au Maghreb, en Espagne et en Inde ; des inondations, en Angleterre et en Chine (notamment).

✓ **What if 4** : Que se passe-t-il si, les habitudes de surconsommation et de pillage des ressources naturelles se perpétuant, la pêche industrielle détruit l'écosystème marin et les grandes réserves de biodiversité que sont les forêts tropicales humides sont dévastées pour y faire de l'élevage ou de l'agriculture industrielle, voire de la production du charbon de bois ? Cette évolution est en cours ; elle est visible sur les photos satellite de l'Amazonie, de l'Afrique centrale ou de l'Indonésie, et les gouvernements locaux ne paraissent avoir ni les moyens, ni même le désir de s'y opposer.

✓ **What if 5** : Que se passe-t-il si, l'argent engendré par des créances devenues illisibles circulant autour du monde à la vitesse de la lumière, alors que la désorientation du public est exploitée par les médias pour intensifier encore le gaspillage, l'économie venant buter contre les limites de la planète, il se déclenche une crise de confiance qui provoque son effondrement ?

Ces quelques exemples ne font que confirmer ce que disent des scientifiques (21). Ils nous invitent à reprendre le chemin d'une prospective dure, à la manière des militaires d'après-guerre, à cela près qu'on ne se trouve pas face à un ennemi extérieur clairement identifié, mais à un ennemi intérieur à chacun d'entre nous. Néanmoins, si l'on voulait faire l'exercice consistant à dérouler la pensée en s'affranchissant des attachements passés, on arriverait sans doute au résultat suivant :

Les questions évoquées ci-dessus mettent en cause la sécurité globale de l'espèce humaine et de la biosphère dont elle est une composante. Or, la sécurité globale est le métier des militaires, de la protection civile et des services en charge de la protection de l'environnement. Il est maintenant clair, ces exemples le montrent, que ces différents aspects de la sécurité sont désormais liés et interdépendants.

Il serait donc logique de penser un seul et même métier et de réaffecter les forces, modelées par le passé et encore liées au système des Etats-nations (22), à une tâche planétaire de protection de ce qui doit être protégé (par exemple, les forêts tropicales humides ou la diversité de l'écosystème marin).

En déclinant cette idée, il apparaît que la principale force publique internationale, l'OTAN, fonctionne encore dans le souvenir de la guerre froide qui est à l'origine de sa fondation et que, s'adressant à un ennemi qui n'en est plus un, elle est obligée de s'en inventer de nouveaux. Or, les interventions en Bosnie, au Liban, en Irak ou en Afghanistan sont dérisoires, en

(rejets chimiques, police des mers...) et de la protection des droits de l'Homme.

Bien entendu, un bras séculier ne suffit pas. Il faut aussi une législation et une autorité judiciaire qui commande au bras séculier d'agir. De telles organisations ne peuvent se concevoir que dans le contexte d'un état de droit mondial, d'où la nécessité d'une base juridique commune en matières de protection des ressources naturelles et d'assistance aux populations en difficulté. Ici, la Déclaration universelle des droits de l'Homme ne suffit pas. La sauvegarde des espèces est un but en soi, comme l'est également l'aménagement prospectif d'un cadre viable pour les enfants à naître (23).



© Caral Supe Peru/UNESCO

« Certes, bon nombre de chefs d'Etat sur cette planète sont de fieffées crapules, voire des criminels endurcis dont on hésiterait à serrer la main ; et cependant, sans les Nations Unies, il n'y aurait pas eu le GIEC, ni l'UNESCO et ses programmes d'alphabétisation, ni les opérations de sauvegarde du patrimoine culturel mondial, etc. » Edifice pyramidal principal du site archéologique de Caral, au Pérou.

comparaison des enjeux dont il vient d'être question. Je dirai, pour caricaturer, que malgré l'ampleur de leur retentissement médiatique, elles sont du niveau de gamins se chamaillant pour un sac de billes dans une cour de récréation.

D'où une conclusion évidente : cette organisation, l'OTAN, devrait être placée sous l'autorité des Nations Unies, intégrer les puissances qui n'en sont pas encore membres (la Chine, l'Inde, la Russie, le Brésil...) et être chargée, avec les autres forces des Nations Unies, de tâches de sécurité globale, curatives (ouragans) ou préventives (protection des écosystèmes), ainsi que de la police de l'environnement

Certains objecteront que les Nations Unies n'inspirent pas suffisamment confiance pour être investies d'une mission aussi importante. C'est néanmoins le seul cadre possible. En outre, le fonctionnement des Nations Unies a quelque chose de miraculeux : certes, bon nombre de chefs d'Etat sur cette planète sont de fieffées crapules (24), voire des criminels endurcis dont on hésiterait à serrer la main ; et cependant, sans les Nations Unies, il n'y aurait pas eu le GIEC (25), ni l'UNESCO et ses programmes d'alphabétisation, ni les opérations de sauvegarde du patrimoine culturel mondial, etc.

La puissance du lobby militaro-industriel est telle que cette opération serait compromise s'il n'y trouvait pas son intérêt. Or, si l'on déclinait toutes les tâches à accomplir pour restaurer et maintenir un équilibre écologique et environnemental planétaire, il apparaîtrait clairement que ces tâches sont d'une ampleur bien plus grande que celle des opérations actuellement confiées aux armées et à leurs sous-traitants privés. Ce lobby a donc intérêt à cette réorientation des forces, au lieu de s'épuiser à inventer, voire à stimuler, des conflits ethnico-religieux, à la manière de la prospective d'un Samuel Huntington (26).

En ce qui concerne l'état de la planète, les plus redoutables délinquants ne sont d'ailleurs pas les mouvements terroristes mais des multinationales de la chimie, de l'agro-business, de l'énergie et de l'armement, ainsi que de la pêche industrielle. Les Etats-nations, même les plus puissants, se sont avérés incapables de leur imposer un comportement correct. Il apparaît donc nécessaire d'établir un niveau supranational suffisamment fort pour faire respecter l'intérêt général, lequel est autre chose que la simple juxtaposition d'intérêts particuliers.

Alors, et alors seulement, l'espèce humaine pourrait s'établir comme un être pensant.

Notes

* Ingénieur général des Mines, Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Président de « Prospective 2100 », Rapporteur du groupe « Le Monde en 2025 » pour la DG Recherche de la Commission européenne
<http://gaudin.org> – <http://2100.org>

(1) Prolongeant la pensée de Singer, Changeux, Edelman, voir l'article de Claude Kordon dans le livre *Sciences de l'Homme, Sciences de la Nature*, aux Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

(2) François Villon l'aurait fait avant lui, mais sans conséquences institutionnelles.

(3) Citation extraite de la thèse de Fabienne Goux Baudiment.

(4) Sur le long terme, on consultera Bernard Cazes, *Histoire des futurs*, Seghers, 1986.

(5) Plus précisément Rafael Popper (Vénézuélien), rafael.popper@mbs.ac.uk

(6) Forces et faiblesses, opportunités et menaces.

(7) Voir la thèse de Fabienne Goux Baudiment : *Une nouvelle étape de la prospective : la prospective opérationnelle*, 2002, Université Pontificale Grégorienne de Rome, sous la direction du Professeur Eleonora Barbieri Masini (ancienne présidente de la *World Futures Studies Federation*).

(8) Cette position est évidemment en rupture avec les philosophies « noires » dominantes de l'après-guerre, notamment l'existentialisme sartrien.

(9) L'héritage de Gaston Berger (et les archives de l'Association) est partagé entre, d'une part, la SICS (Société Internationale des Conseillers de Synthèse), animée par Armand Braun, organisateur de « l'aventure des métiers » et consultant de nombreuses entreprises et, d'autre part, l'Association Futuribles.

(10) À son conseil se trouvaient Louis Armand (SNCF), François Bloch-Lainé (Caisse des Dépôts), Pierre Racine (Ecole Nationale d'Administration), Marcel Demonque (Ciments Lafarge), Pierre Chouard (Académie d'Agriculture), Jacques Parisot (Assemblée Mondiale de la Santé), Georges Villiers (Président du patronat), Arnaud de Vogüé (Saint Gobain).

(11) Actuellement dirigée par son fils Hugues (<http://www.futuribles.com>), cette association publie la seule revue française de prospective, intitulée « Futuribles » (les « futurs possibles » chers à Bertrand de Jouvenel).

(12) Selon l'expression de Mircéa Eliade, dans *Le temps de l'éternel retour*.

(13) Œuvre des Offices Régionaux d'Aménagement (OREAM) créés à l'initiative de la DATAR.

(14) Improprement traduit en français par « Halte à la croissance », Lieu/PI, 1972, alors que la traduction correcte est : « Les limites de la croissance ».

(15) Thomas Robert Malthus, *Essai sur le principe de population (1798)*, Flammarion, 1998, téléchargeable à :

http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/classiques/malthus_thomas_robert/malthus.html

(16) Par exemple, la consommation spécifique des automobiles, du moins en Europe, a considérablement baissé. Par contre, l'isolation des bâtiments est restée très en-deçà des possibilités techniques.

(17) Gro Harlem Brundtland (ancien Premier ministre de la Norvège), *Our common future, World Commission on Environment and Development*, 1987.

(18) Qui a publié un « 30 years update » du rapport « *Limits to growth* ».

(19) Il faut aussi citer Bertrand de Jouvenel, qui défendait aussi, à l'époque et pour les mêmes raisons, une modération de la croissance.

(20) Voir la *theory of value* de Gérard Debreu, qui lui valut le prix Nobel d'Economie.

(21) Voir notamment les deux livres d'André Lebeau : *L'engrenage de la technique* et *L'enfermement planétaire*.

(22) Fondé en 1648, c'est-à-dire assez récemment, par le traité de Westphalie, pour mettre fin aux guerres de religion.

(23) Ces considérations rejoignent la recommandation du rapport 2025, remis en 2008 à la Commission européenne, consistant à mettre à l'agenda :

- 1 – la conception d'un « jardin planétaire » ;
- 2 – une manière plus pertinente et complète de comptabiliser l'économie ;
- 3 – l'élaboration du concept de sécurité globale ;
- 4 – enfin, la construction d'un Etat de droit mondial.

(24) Nombre d'entre eux, y compris dans certains des plus grands pays, seraient justiciables d'un procès devant la Cour pénale internationale au titre de crimes contre l'humanité, si leurs pays avaient signé le traité instituant cette Cour.

(25) Groupe intergouvernemental d'études du climat, réseau mondial de chercheurs qui a alerté sur le réchauffement climatique (<http://www.ipcc.ch>).

(26) Dans *Le choc des civilisations* (1993), qui prévoyait, pour le XXI^e siècle, des conflits ethniques ou religieux succédant aux conflits entre Etats-nations, ou entre « blocs » du XX^e siècle.